



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2692

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Mignon, pour le groupe de l'UMP.

M. Jean-Claude Mignon. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Monsieur le ministre, les étudiants ont enfin pu reprendre leurs cours, les universités ont rouvert leurs portes, mais dans des conditions difficiles, si l'on en juge par les quelques images qu'on a pu voir et par le montant des dégradations auxquelles nous allons devoir faire face. Aujourd'hui, les étudiants essaient de préparer leurs examens dans les meilleures conditions possibles et nous leur souhaitons bien sûr de réussir. Mais nous ne pouvons oublier le traumatisme des semaines qui viennent de s'écouler.

Aujourd'hui, les étudiants doutent de leur avenir et ont besoin d'être rassurés. Ils doutent aussi de leur capacité à s'insérer convenablement dans la vie professionnelle. Les entreprises ne demandent qu'une seule chose : aller au-devant des étudiants. Elles ont besoin de leur prouver qu'elles sont tout le contraire de ce que leur ont dépeint des individus qui, souvent, n'ont jamais mis les pieds dans le monde de l'entreprise.

Monsieur le ministre, nous avons, avec vous, la responsabilité de ces étudiants, nous nous devons de les rassurer, de leur donner des gages par rapport à leur avenir. Nous devons aussi leur montrer que, en France comme ailleurs dans le monde, ils ont la possibilité de rentrer dans l'entreprise, de s'insérer et de réussir.

Monsieur le ministre, quelle initiative forte allez-vous prendre pour rassurer le monde étudiant ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député Jean-Claude Mignon, la rentrée universitaire se déroule dans des conditions tout à fait satisfaisantes, de même que la rentrée lycéenne. Mais nous avons le devoir de répondre aux inquiétudes que les jeunes ont manifestées.

L'une d'elles concerne la professionnalisation du parcours universitaire. Nous avons des réponses très claires à leur apporter en la matière. Ne noircissons pas le tableau : nombreuses sont les filières universitaires qui, du point de vue de la professionnalisation, sont d'une grande qualité, notamment le juridique, le médical ou les instituts universitaires de technologie qui, depuis quarante ans, préparent aux métiers d'aujourd'hui et de demain.

Ce que demandent les jeunes, c'est d'avoir une meilleure vision de la professionnalisation des filières qu'ils empruntent. C'est pourquoi François Goulard prépare, pour la prochaine rentrée universitaire, un portail internet qui décrira tous les débouchés professionnels qu'apporte chacune des filières universitaires.

Mais il faut aller plus loin, car les étudiants veulent aussi être davantage accompagnés dans leur parcours universitaire et professionnel et savoir quels sont les chemins, les voies et les moyens pour aborder ces métiers. C'est pourquoi, la semaine dernière, M. le Premier ministre a installé, en Sorbonne, la commission du débat national université-emploi, qui va travailler en deux temps : elle remettra d'abord un rapport d'étape au mois de juin, puis un rapport définitif au mois d'octobre. Ses travaux nous permettront d'apporter très rapidement, dès la rentrée universitaire, des réponses concrètes, en matière d'orientation, d'harmonisation du système LMD - que

vous connaissez bien -, d'apprentissage et de formation en alternance. Cette commission va travailler en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs universitaires et économiques, à l'échelon local et à l'échelon national. À la suite de ce dialogue et dès la rentrée prochaine, des mesures très concrètes seront mises en place.
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2692

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 mai 2006